

L'artisanat est défini par une loi et un décret d'application :

L'artisanat est communément perçu comme une forme d'organisation d'entreprises « à taille humaine » - en opposition à l'organisation industrielle - caractérisée par des productions en quantité limitée et offrant des services de proximité, gage de qualité, et dont le(s) dirigeant(s) possède(nt) la qualification professionnelle et est(ont) propriétaire(s) de son(leur) entreprise.

Toutefois, l'artisanat répond à une définition strictement juridique, qui n'est ni économique, ni sociale : « Est artisanale, l'entreprise immatriculée au répertoire des métiers », quelles que soient son activité, sa taille ou encore sa forme juridique.

La loi 96-603 du 5 juillet 1996 définit le champ des activités artisanales comme celui des activités de production, de réparation ou de service figurant dans une liste établie par décret : « Doivent être immatriculées au répertoire des métiers ... les personnes physiques et morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés exerçant à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret ».

L'étude porte sur les métiers de l'artisanat. Afin de sélectionner ces derniers, qui sont exercés dans une activité artisanale mais aussi dans d'autres types d'activités, une sélection des activités considérées comme principalement artisanales a été réalisée.

Méthode de sélection des métiers artisanaux

L'artisanat est un **pan transversal de l'économie** regroupant diverses activités et divers métiers. Ces activités et métiers ne sont pas uniquement exercés dans les entreprises artisanales, au sens juridique du terme, d'où la nécessité pour cette étude de sélectionner au préalable les métiers principalement exercés dans l'artisanat.

La sélection est opérée en deux étapes. Tout d'abord, les secteurs d'activités pour lesquels la majorité des effectifs exerce dans les entreprises artisanales sont sélectionnés. Puis les métiers principalement exercés dans ces secteurs d'activités sont inventoriés.

1 Sélection des secteurs d'activités de la nomenclature des activités françaises (NAF) assimilés aux secteurs principalement artisanaux

La source **Insee-Sirène** répertorie l'ensemble des établissements et entreprises et codifie ceux inscrits au répertoire des métiers des chambres de métiers et de l'artisanat.

Le champ de l'étude retient les activités dont le poids des salariés (ajoutés des chefs d'entreprise et de leurs collaborateurs) dans les établissements codés est **supérieur ou égal à 50 % de l'effectif total**, ce qui conduit à retenir 54 secteurs d'activités.

Cinq activités supplémentaires sont ajoutées, du fait de leur forte représentativité dans le fichier consulaire de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Haute-Normandie : mécanique industrielle, installation de structures métalliques chaudronnées, fabrication de matériel médicochirurgical dentaire, commerce de détail de fleurs, plantes en magasin spécialisé et fabrication de structures métalliques.

Ainsi, **59 activités considérées comme relevant du champ de l'artisanat sont sélectionnées**.

Cf. Annexe 1 : Activités artisanales - page 3

2 Sélection des métiers principalement artisanaux

À partir du **recensement de la population**, le poids des actifs occupés (au lieu de travail) dans ces 59 NAF parmi l'ensemble des actifs occupés du métier (Professions et catégories socioprofessionnelles 2003) est calculé.

Un métier est considéré comme artisanal si au moins 50 % des actifs occupés au lieu de travail exercent leur activité dans une des 59 activités. Ainsi, **52 métiers artisanaux** relèvent de cette définition.

Cf. Annexe 2 : Métiers artisanaux - page 4

63 500 actifs haut-normands exercent un des 52 métiers artisanaux.

Le Répertoire des Entreprises et des Établissements compte près de 26 000 établissements artisanaux regroupant un effectif de 58 500 personnes.

ANNEXE 1 : Les activités artisanales

Code APE (NAF révision 2)	Libellé de l'activité
1013B	Charcuterie
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
1071D	Pâtisserie
1104Z	Production autres boissons fermentées
1411Z	Fabrication de vêtements en cuir
1610B	Imprégnation du bois
1629Z	Fabrication d'objets divers bois liège vannerie
1813Z	Activités de pré-presse
2341Z	Fabrication d'articles céramique usage domestique
2369Z	Fabrication d'autres ouvrages béton ciment plâtre
2370Z	Taille façonnage finissage pierres
2511Z	Fabrication de structures métalliques
2562B	Mécanique industrielle
3109B	Fabrication autres meubles
3212Z	Fabrication d'articles joaillerie bijouterie
3213Z	Fabrication d'articles bijouterie fantaisie
3250A	Fabrication de matériel médicochirurgical dentaire
3312Z	Réparation machines équipements mécaniques
3320A	Installation de structures métalliques chaudronnées
3320B	Installation de machines équipements mécaniques
4120A	Construction de maisons individuelles
4311Z	Travaux de démolition
4312A	Travaux terrassement courants
4313Z	Forages et sondages
4321A	Travaux installation électrique tous locaux
4322A	Travaux installation eau gaz tous locaux
4322B	Travaux installation équipements thermiques climatiques
4329A	Travaux d'isolation
4331Z	Travaux de plâtrerie
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC
4332B	Travaux menuiserie métallique serrurerie
4332C	Agencement de lieux de vente
4333Z	Travaux de revêtement des sols et murs
4334Z	Travaux de peinture et vitrerie
4339Z	Autres travaux de finition
4391A	Travaux de charpente
4391B	Travaux de couverture par éléments
4399A	Travaux d'étanchéification
4399B	Travaux montage structures métalliques
4399C	Travaux maçonnerie générale gros oeuvre bâtiment
4399D	Autres travaux spécialisés construction
4520A	Entretien réparation véhicules auto légers
4520B	Entretien réparation autres véhicules auto
4540Z	Commerce et réparation de motocycles
4722Z	Commerce détail viandes magasin spécial
4723Z	Commerce détail poissons magasin spécial
4776Z	Commerce détail fleurs plantes magasin spécialisé
4932Z	Transports de voyageurs par taxis
7120A	Contrôle technique automobile
7420Z	Activités photographiques
8690A	Ambulances
9522Z	Réparation appareils électroménagers
9523Z	Réparation chaussures articles cuir
9524Z	Réparation meubles équipements foyer
9525Z	Réparation articles horlogerie bijouterie
9529Z	Réparation biens personnels domestiques
9601B	Blanchisserie-teinturerie de détail
9602A	Coiffure
9602B	Soins de beauté

ANNEXE 2 : Les métiers artisanaux

Note de lecture : 2,6 % des actifs exerçant un métier artisanal en Haute-Normandie sont couvreurs qualifiés. Ils sont deux fois plus présents en Haute-Normandie qu'en France métropolitaine. C'est le 12^e métier artisanal le plus représenté en Haute-Normandie.

N° Métiers artisanaux	Poids du métier dans les métiers artisanaux		Indice de spécialisation (rapport entre le poids en HN et celui en FM)
	Haute-Normandie (HN)	France métropolitaine (FM)	
1 Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	10,6%	9,9%	1,1
2 Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	8,9%	8,4%	1,1
3 Maçons qualifiés	7,5%	7,5%	1,0
4 Coiffeurs salariés	5,3%	4,8%	1,1
5 Electriciens qualifiés de type artisanal (yc bâtiment)	4,1%	3,5%	1,2
6 Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens, de 0 à 9 salariés	4,0%	4,4%	0,9
7 Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics	3,9%	4,0%	1,0
8 Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux	3,4%	3,3%	1,1
9 Plombiers et chauffagistes qualifiés	3,4%	3,3%	1,0
10 Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)	3,3%	3,2%	1,0
11 Artisans maçons	2,8%	4,0%	0,7
12 Couvreurs qualifiés	2,6%	1,4%	2,0
13 Artisans boulangers, pâtisseries, de 0 à 9 salariés	2,5%	2,1%	1,2
14 Ouvriers qualifiés de scierie, de la menuiserie industrielle et de l'ameublement	2,3%	2,7%	0,9
15 Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	2,3%	2,2%	1,1
16 Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment	2,1%	3,9%	0,5
17 Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois	2,1%	2,2%	0,9
18 Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles	1,9%	2,1%	0,9
19 Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers	1,8%	1,5%	1,2
20 Artisans plombiers, chauffagistes	1,7%	2,2%	0,8
21 Menuisiers qualifiés du bâtiment	1,7%	1,4%	1,2
22 Vendeurs du commerce de fleurs	1,7%	1,3%	1,3
23 Artisans électriciens du bâtiment	1,6%	2,1%	0,8
24 Métalliers, serruriers qualifiés	1,6%	1,4%	1,1
25 Manucures, esthéticiens (salariés)	1,5%	1,6%	0,9
26 Monteurs qualifiés en agencement, isolation	1,4%	1,0%	1,5
27 Artisans couvreurs	1,1%	0,7%	1,7
28 Monteurs qualifiés en structures métalliques	1,1%	0,6%	1,9
29 Conducteurs de taxis, ambulanciers et autres artisans du transport, de 0 à 9 salariés	1,1%	1,7%	0,6
30 Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, de 10 à 49 salariés	1,0%	1,0%	1,0
31 Charpentiers en bois qualifiés	1,0%	0,8%	1,2
32 Artisans bouchers, de 0 à 9 salariés	0,9%	0,8%	1,2
33 Charcutiers (sauf industrie de la viande)	0,9%	0,4%	2,0
34 Fleuristes, de 0 à 9 salariés	0,7%	0,6%	1,1
35 Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)	0,7%	0,9%	0,7
36 Artisans de l'ameublement	0,6%	0,7%	0,9
37 Aides familiaux non salariés ou associés d'artisans, effectuant un travail administratif ou commercial	0,6%	0,6%	0,9
38 Artisans charcutiers, de 0 à 9 salariés	0,5%	0,3%	1,8
39 Artisans en mécanique générale, fabrication et travail des métaux (hors horlogerie et matériel de précision)	0,4%	0,5%	0,9
40 Artisans d'art	0,4%	0,5%	0,7
41 Photographes (indépendants et salariés)	0,4%	0,9%	0,4
42 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics	0,4%	0,5%	0,7
43 Artisans serruriers, métalliers	0,4%	0,6%	0,6
44 Artisans en terrassement, travaux publics	0,3%	0,4%	0,9
45 Artisans chaudronniers	0,3%	0,2%	1,4
46 Artisans réparateurs divers	0,3%	0,3%	0,7
47 Conducteurs de taxi (salariés)	0,2%	0,6%	0,4
48 Artisans teinturiers, blanchisseurs, de 0 à 9 salariés	0,2%	0,2%	0,9
49 Ouvriers qualifiés du travail de la pierre	0,2%	0,3%	0,7
50 Artisans tôliers-carrossiers d'automobiles	0,2%	0,2%	0,8
51 Soliers moquetteurs et ouvriers qualifiés de pose de revêtements souples sur supports horizontaux	0,2%	0,2%	1,0
52 Artisans de fabrication en matériaux de construction (hors artisanat d'art)	0,1%	0,3%	0,4